

MAGASINS A DEPARTEMENTS

Le défenseur des grands bazars vient déclarer devant le comité de révision de la Charte :—

“ Je comprends que le comité dans tout cela, a en vue la taxe nouvelle devant mettre fin à une perte de revenu, mais on ne réussira qu'à enlever le trafic aux petits magasins au bénéfice des grands. Il s'en suivra une dépréciation de la propriété immobilière dans tous les petits magasins, sans que la ville puisse d'autre part, se dédommager suffisamment de cette perte de revenu. Cela est facile à prouver. Il suffit d'examiner la valeur des propriétés avant et après qu'il y eut des magasins à départements, sur les dites propriétés.”

Nous ne comprenons pas qu'en frappant d'une taxe plus lourde les grands magasins à départements et en ne changeant rien aux impôts qui pèsent actuellement sur les petits magasins, ceux-ci puissent perdre du *trafic*. Evidemment l'avocat des bazars tient à confondre les petits magasins—au point de vue des taxes spéciales à appliquer à l'avenir—des extrémités de la ville, où forcément il se tient un peu de tout, avec les véritables magasins à départements.

Nous avons déjà dit qu'il y avait une distinction à faire entre ces deux sortes de magasins, et que le Conseil municipal avait catégoriquement déclaré qu'il n'était nullement question de frapper ces petits magasins ; nous n'y reviendrons donc plus.

Par le fait, tombe cette prédiction qu'il s'en suivra une dépréciation de la propriété immobilière par la suite de la taxe. Ce qui pourrait causer une dépréciation—et nous l'avons déjà démontré—ce qui la cause déjà même en certains quartiers de la ville, c'est l'existence de ces magasins à départements qui ruinent les petits commerçants.

On peut bien venir nous citer l'augmentation de la valeur des propriétés près et autour des grands magasins à départements ; nous

n'avons nul doute que les chiffres cités par leur avocat ne soient exacts, mais de ce qu'un coin de la ville où s'entassent ces magasins ait bénéficié de cet état de choses, il ne s'ensuit pas que le gain compense les pertes subies ailleurs du fait de ces mêmes magasins à départements. Une partie de l'ouest de la ville a pu y gagner, mais tout l'est et une autre partie de l'ouest y a perdu. Y a-t-il des endroits plus désolants à voir au point de vue des magasins non loués que la rue Notre-Dame à l'est et la rue Bleury, pour ne citer que ces deux-là ?

Si l'on demandait aux propriétaires, à la masse des propriétaires, ce qu'ils en pensent des magasins à départements, ils ne diraient pas comme M. Wm Darlington qu'ils sont un bienfait pour eux, ils montreraient la diminution constante du nombre de magasins dont ils tiraient autrefois des revenus et qui leur sont maintenant une charge.

Mais M. Darlington s'en console facilement : “ Il est vrai,” dit-il, “ que quelques petits magasins sont absorbés par les grands, mais ce n'est que le résultat du progrès qui s'est fait en tout ce qui appartient au commerce et à l'industrie.”

Malheureusement, ce n'est pas *quelques petits magasins* qui disparaissent, puisque nous voyons des rues devenir désertes, sans vie, sans commerce, tandis que toute l'activité va se concentrer sur des points isolés, ceux-là mêmes qu'occupent les grands bazars.

Il ne s'agit pas de distraire ceux-ci, mais bien de les empêcher de ruiner ceux là, c'est pourquoi nous demandons qu'une taxe spéciale imposée aux magasins à départements soit assez lourde pour qu'ils puissent rendre à la ville le revenu qu'ils lui font perdre d'autre part, assez forte pour que les petits magasins ne soient pas écrasés par leurs concurrents aux puissants capitaux.